

Note – Utilisation de la boîte à outils

1 – Le guide pour les maires sur l'information biennale

Il va vous guider dans les actions à établir pour délivrer l'information préventive à vos administrés. Il se compose de 8 fiches thématiques qui décrivent les notions importantes et également des sources à utiliser et autres documents de référence.

Ces puces sont là pour vous indiquer ce que vous pouvez faire à chaque étape.

2 – L'article

Cet article est une trame pour que vous puissiez communiquer dans votre bulletin communal ou sur votre site internet.

C'est à vous de l'adapter au contexte de votre commune en enlevant les éléments qui ne vous concernent pas et en rajoutant les éléments spécifiques à votre territoire. La DDT peut répondre à vos questions en la matière.

3 – La présentation

Cette présentation est une trame pour que vous puissiez communiquer lors d'une réunion publique.

De même, c'est à vous d'adapter cette présentation au contexte de votre commune en enlevant les éléments qui ne vous concernent pas et en rajoutant les éléments spécifiques à votre territoire. La DDT peut répondre à vos questions en la matière.

4 – Les documents

Ce dossier comporte plusieurs ressources indispensables, avec des documents réglementaires en vigueur et des guides méthodologiques thématiques.

5 – Les photos

Ce dossier va permettre d'illustrer vos propos sur chaque thématique de l'information préventive, notamment à travers des photos d'événements naturels arrivés dans l'Ain.

Ces images peuvent être utilisées pour illustrer l'article ou la présentation, avec l'indication de l'auteur. L'idéal est d'utiliser des photos prises sur votre commune ou dans un rayon proche si vous en disposez.

6 – Les vidéos

Ce dossier comprend des vidéos d'événements naturels mais également des vidéos pédagogiques sur la prévention des risques, destinées au grand public.